

Événement de Haut Niveau de l'Assemblée Générale pour le lancement de
la Décennie internationale des langues autochtones
« Droits des peuples autochtones : un monde dans lequel les peuples autochtones transmettent
leurs langues aux générations futures en créant une société meilleure pour tous »
16 décembre 2022 10h00 – 13h00
Salle de l'Assemblée générale

Déclaration de Dr. Mariam Wallet Aboubakrine

H.E. M. Csaba Kőrösi, Président of de l'Assemblée Générale des Nations Unies

H.E. Mlle. Maria-Francesca Spatolisano, Assistante du Secrétaire -Général pour les
Politiques, la Coordination et les Affaires Inter-Agence,

H.E. Mlle. Audrey Azoulay, Directrice-Générale de l'Organisation des Nations Unies pour
l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)

M. Alexey Tzykarev, Membre de l'Instance Permanente des Nations Unies sur les Questions
Autochtones et du Groupe de Travail Mondial pour la Décennie Internationale des Langues
Autochtones

Taghlasssem,

Bonjour,

Nous voilà à ce jour tant attendu, qui est le résultat de beaucoup d'efforts de plaidoyer pour
la survie des langues des Peuples Autochtones.

Une fois de plus, nous, les Peuples Autochtones, avons fait preuve de détermination et de
résilience pour la mise en œuvre de nos droits.

Une fois de plus, certains États, l'Assemblée Générale des Nations Unies, les mécanismes
des Nations Unies pour les droits des Peuples Autochtones et nos amis, nous ont soutenus
dans ce périple pour nos droits garantis par plusieurs instruments fondamentaux pour les
droits de l'Homme dont la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples
Autochtones (DNUDPA) dans laquelle sont affirmées les normes minimales de traitement
pour les Peuples Autochtones. Les articles 13, 14,15 et 16 de la DNUDPA garantissent nos
droits d'accéder, dans nos langues, autochtones à tous les niveaux d'éducation, à
l'information et aux services publiques.

Félicitations, à toutes et tous pour cet accomplissement !

Événement de Haut Niveau de l'Assemblée Générale pour le lancement de
la Décennie internationale des langues autochtones
« Droits des peuples autochtones : un monde dans lequel les peuples autochtones transmettent
leurs langues aux générations futures en créant une société meilleure pour tous »
16 décembre 2022 10h00 – 13h00
Salle de l'Assemblée générale

Plus tôt cette semaine, au siège de l'UNESCO, les représentants des Peuples Autochtones des 7 régions socio-culturelles et leurs amis se sont rassemblés à Paris pour célébrer cet accomplissement, mais aussi pour partager leurs ambitions, les opportunités et les défis existants pour atteindre les objectifs principaux de la Décennie Internationale des Langues Autochtones 2022-2032 suivants :

- Plus aucune langue autochtone ne devrait mourir, et
- Les langues autochtones devraient toutes être revitalisées et préservées.

Pour la plupart des Peuples Autochtones, les langues déterminent qui nous sommes et notre existence. Par exemple, pour nous les Kel Tamasheq, notre peuple porte le nom de notre langue. Alors que deviendrons-nous sans le Tamasheq ? De même, c'est en Tamasheq que traditionnellement nous interagissons avec la Terre-mère, les éléments dont elle soutient l'existence et la vie. C'est en Tamasheq que nous exprimons nos émotions, nous jouons, nous travaillons, que nous essayons de comprendre le monde, que nos connaissances sont gardées et transmises de génération en génération. C'est la langue de l'environnement avec lequel nous vivons. Pour nous, c'est la langue du désert, de la rivière, de la vallée, du vent, de la pluie. C'est la langue du *tindé* et de *tehardant* (instruments musicaux), de l'*ahal*, de *tissiwaw* et de *tinfussen* (genres littéraires oraux).

Vous l'aurez compris: nos langues sont cruciales pour nos droits politiques, économiques, sociaux, culturels et spirituels.

Elles sont importantes pour la diversité biologique, la santé et le bien-être de tous.

Le Comité Global pour la Décennie Internationale des Langues Autochtones a mené des consultations avec les différentes parties prenantes pour rédiger un plan d'action mondial.

En complément, les Peuples Autochtones et différentes parties prenantes ont aussi élaboré leurs plans d'actions.

Pour ce qui est de la région Afrique, le Réseau des Peuples Autochtones d'Afrique a organisé plusieurs rencontres de consultations et un [atelier à Rabat au Maroc à la fin du mois de novembre 2022](#) auxquelles des représentants des Peuples Autochtones, les agences, fonds et programmes des Nations Unies, des représentants d'organisations des

Événement de Haut Niveau de l'Assemblée Générale pour le lancement de
la Décennie internationale des langues autochtones
« Droits des peuples autochtones : un monde dans lequel les peuples autochtones transmettent
leurs langues aux générations futures en créant une société meilleure pour tous »
16 décembre 2022 10h00 – 13h00
Salle de l'Assemblée générale

Peuples Autochtones et des universitaires. Les deux objectifs principaux de cette rencontre étaient a) de dresser le diagnostic de l'état des langues des Peuples Autochtones en Afrique, et b) d'établir un plan d'actions qui permettra d'atteindre les objectifs de la Décennie. Pour ce qui est du diagnostic, il est ressorti que les langues des Peuples Autochtones en Afrique sont soit :

1. Parlées par de nombreuses communautés autochtones et reconnues, mais avec des niveaux de protection juridique et de promotion différents dans chaque pays.
2. Parlées par de nombreuses communautés, mais sans reconnaissance ni protection juridiques et sont menacées de disparition,
3. En voie d'extinction ou éteintes.

Quant aux actions qui doivent être menées par les Peuples Autochtones, les États, les agences, fonds et programmes des Nations Unies, les universitaires, les entreprises de technologies de l'information et de communication, les philanthropes et organisations privés et non gouvernementales, quatre actions principales sont ressorties :

1. Prise de conscience/sensibilisation sur les langues des Peuples Autochtones ;
2. Protection juridique des Peuples Autochtones et de leurs langues
Utilisation et standardisation des langues Peuples Autochtones ;
3. Mobilisation/Allocation de ressources financières et humaines.

Au vu de ce plan, il est clair qu'il faut se retrousser les manches et retourner au travail.

Pour terminer, j'invite l'UNESCO et les différentes parties prenantes à fournir des mises à jour continues sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial aux sessions annuelles de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, et lors des rapports annuels du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones, et de veiller à ce que les financements pour les langues des Peuples Autochtones leur soient directement accessibles.

Événement de Haut Niveau de l'Assemblée Générale pour le lancement de
la Décennie internationale des langues autochtones

« Droits des peuples autochtones : un monde dans lequel les peuples autochtones transmettent
leurs langues aux générations futures en créant une société meilleure pour tous »

16 décembre 2022 10h00 – 13h00

Salle de l'Assemblée générale

Mesdames et Messieurs les représentants des États, je vous invite à saisir le cadre de cette
décennie pour rendre la justice linguistique, culturelle aux Peuples Autochtones qui ne peut
qu'enrichir la diversité et la durabilité et contribuer à la réconciliation et à la paix durable.

Excellence M. Csaba Kőrösi, mesdames et messieurs les représentants des États,
continuons à travailler ensemble pour que cette décennie culmine par l'adoption d'une
convention sur les langues des Peuples Autochtones. Ainsi, chaque femme autochtone
bercera son bébé dans sa langue, chaque enfant autochtone jouera dans sa langue, chaque
jeune et adulte s'exprimera et travaillera en sécurité dans sa langue, y compris dans les
espaces digitaux, chaque aîné transmettra ses expériences dans sa langue.

Tanemert

Merci

Informations de contacts:

Courriel: dilaafrique@gmail.com

Twitter: @MAboubakrine

@AipnRpaa